91 nouvelles écoles indépendantes à la rentrée

Article rédigé par Le Salon Beige, le 05 septembre 2020

Source [Le Salon Beige] La Fondation pour l'école <u>a recensé</u> 91 ouvertures d'écoles indépendantes à la rentrée 2020. La France compte désormais 1559 écoles indépendantes.

La Fondation pour l'école a aidé directement un tiers d'entre elles à ouvrir, par le biais de ses différentes formations ou conseils juridiques aux porteurs de projets.

- Près de 7 nouveaux établissements sur 10 (69%) sont des écoles du premier degré (maternelles et élémentaires).
- 48% des nouvelles écoles sont des élémentaires, classes cruciales pour l'acquisition des fondamentaux (55% pour l'ensemble du secteur).
- Près de 30% des nouvelles écoles sont des établissements du second degré (collèges et lycées) ; il y en a 38% sur l'ensemble du secteur.
- 1 école indépendante sur 5 ouverte à la rentrée est en territoire rural.
- Près de 40% des nouvelles écoles sont implantées dans des communes de moins de 10 000 habitants.
- 40% des établissements créés en 2020 sont implantés en ville, 23% dans des villes de 50 000 à 200 000 habitants et 19% dans des villes supérieures à 200 000 habitants.
- 8 écoles sur 10 ouvertes en 2020 sont sans confession déclarée ; elles sont 70% sur l'ensemble du secteur.

Par ailleurs, le Cours Alexandre-Dumas à Montfermeil, école pilote du réseau Espérance Banlieues (qui a rompu ses liens avec la Fondation pour l'Ecole) <u>a fermé ses portes cet été</u>.

Créer de nouvelles écoles, c'est l'appel lancé dans <u>La Nef</u> par Anne Coffinier, désormais à la tête des associations Créer son école et <u>Educ'France</u>, et qui vient de fonder à l'Institut de France la <u>Fondation Kairos</u> pour l'innovation éducative :

Pour innover, nous n'avons d'autre choix que de fonder de nouvelles institutions scolaires et périscolaires, à commencer par des écoles et universités libres, qui assument sans scrupule leurs libertés pédagogiques et spirituelles (au sens de la vie de l'esprit).

C'est notamment à ce prix que l'enseignement professionnel intelligent reverra le jour, loin de la sinistre dépouille du Collège unique. La liberté scolaire est le meilleur moyen de rejoindre la variété indéniable des aptitudes et des aspirations des jeunes générations. Certaines distinctions classiques vont s'effacer, comme celles qui séparent la formation initiale de la formation continue, la collective de l'individuelle ou encore la formation en présentiel de celle à distance... Chacun perçoit désormais la nécessité d'un continuum éducatif pour se former tout au long de la vie et en tout lieu, notamment hors temps scolaire... Sans doute, l'école telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est-elle pas promise à un avenir radieux, quand le numérique offre un accès dématérialisé et illimité au savoir. C'est alors l'occasion de repenser le rôle des enseignants qui doivent se résigner à devenir des témoins et des maîtres, selon la formule de Paul VI, s'ils ne veulent pas

disparaître. Ces évolutions devraient logiquement entraîner une révolution des modalités de financement de l'éducation, passant d'un financement par structure, lié au caractère plus ou moins public de l'école, à un financement par enfant. Les Éducation saving accounts américains, qui permettent à une famille de financer l'ensemble des besoins éducatifs de son enfant et pas seulement les frais de scolarité de son école privée, ouvrent une voie encore plus intéressante que celle des traditionnels chèques-éducation.

Nous avons choisi de mettre en place tout un écosystème permettant de transmettre notre tradition occidentale de manière efficace et vivante. Première étape : créer de nouvelles écoles en osant utiliser les trésors de la liberté d'enseignement et de la liberté d'entreprise que garantit notre pays. L'association Créer son école est là depuis 2005 pour conseiller les fondateurs d'écoles libres, les former, les défendre. Deuxième pièce du puzzle : Educ'France, pour innover en capitalisant sur les bonnes pratiques et évitant les écueils identifiés. « Penser l'école à 360 degrés, s'informer de tout », c'est le rôle d'Educ'France. Il faut aussi apporter des financements et une véritable assise intellectuelle. C'est justement la mission de la Fondation Kairos pour l'innovation éducative que je viens de fonder.

Enracinée à l'Institut de France, présidée par l'ancien ministre Xavier Darcos, elle a pour but de favoriser le déploiement de nouvelles écoles libres, prêtes à assumer leurs responsabilités dans le monde tel qu'il est et non pas tel qu'on voudrait qu'il fût. Soutien financier aux établissements et aux universités alliant le mieux, tradition et innovation, démocratisation de l'accès aux écoles entièrement libres, mise à l'honneur des instituteurs et des directeurs particulièrement engagés dans la défense des enjeux centraux de l'école : telles en seront les missions essentielles. Elle vient de cofinancer le fonds d'urgence pour l'école libre aidant les écoles hors contrat à sortir indemnes de la crise ouverte par la Covid-19. Ses prochains colloques porteront, à titre d'exemple, sur l'école de la grande ruralité, le numérique, la lutte contre le communautarisme islamiste à l'école ou encore les conditions de renouveau de la formation aux métiers manuels.

05/09/2020 06:00